

Argenteuil, le 01/10/20

Madame, Monsieur, chers parents,

Votre enfant est actuellement en classe de 3^{ème}. Dans le cadre du parcours Avenir, il doit impérativement effectuer un stage en entreprise :

du 12 au 16 avril 2021.

Ce stage constitue une opportunité pour l'élève de découvrir le monde de l'entreprise et d'affiner ses propres centres d'intérêt. Il est évident que cette démarche conduit l'élève à réfléchir sur son projet d'orientation, ses goûts, ses envies, ses motivations.

Ce stage donnera lieu à un **rapport écrit, à remettre pour le 03 mai 2021** et fera l'objet d'une note et d'une appréciation sur le bulletin du troisième trimestre.

Une convention de stage, en **trois exemplaires**, que vous trouverez en téléchargement sur le site de l'établissement, devra être remise, dument **complétée et signée**, au professeur principal de la classe de votre enfant, **au plus tard le 19 mars 2021**.

Hervé FONTAINE
Responsable niveau 3^{ème}

Cécile MEUNIER
Chef d'Etablissement